



**ASSISES
THÉMATIQUES
ENVIRONNEMENT**

Thème #3
Transition énergétique

Compte rendu
Conférence introductive
du 28 septembre 2023

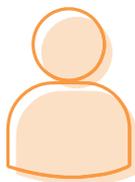
© Ville de La Roche-sur-Yon
© Atelier PréAU
Tous droits réservés.

Octobre 2023

Préambule

Conférence organisée le jeudi 28 septembre 2023
18h30-20h30

4 intervenants
acteurs de la
transition énergétique
du territoire



3 échelles abordées
Départementale
Intercommunale
Citoyenne

Le déroulé de la soirée

30 min.

Introduction

- Accueil des participants ;
- Mise en contexte ludique.

1h30

Tables rondes 3x 30 min.

1 Qu'est-ce que la transition énergétique ?

Loïc PÉRON - 2^{ème} Vice-Président du SYDEV en charge de la Planification énergétique territoriale

2 Comment la transition est déclinée sur le territoire yonnais ?

Anne AUBIN SICARD - 1^{ère} adjointe déléguée à la Transition écologique et à l'environnement à la ville de La Roche-sur-Yon

3 Quel(s) engagement(s) citoyen(s) possible(s) ?

Mathias BAILY – Association Élise 85
Guy CHOBLET – Initiateur du collectif Sol'Aire Côte de Lumière



© Ville de La Roche-sur-Yon



© Ville de La Roche-sur-Yon

Vos questions

Q1

Quel est l'impact des rejets de l'hydrogène produits par électrolyse de l'eau sur les milieux marins ?

Ce procédé, développé en partenariat avec la société Lhyfe, vise effectivement à produire de l'hydrogène vert à partir de l'eau de mer désalinisé.

Pour cela, une faible quantité de sodium et d'oxygène doit être rejeté dans le milieu d'origine (l'océan), sans que cela n'ait d'impact particulier.

Par ailleurs, l'ambition technologique est de pouvoir, à moyen-terme, positionner les sites de production d'hydrogène vert à proximité immédiate des éoliennes flottantes, dans l'optique d'optimiser les coûts de fonctionnement et de réduire les coûts d'acheminement.

À combien est fixé l'objectif de réduction de gaz à effet de serre (GES) sur l'agglomération yonnaise ?

Q2

L'objectif, fixé en 2019, est celui d'une réduction de l'ordre de - 22% à horizon 2030, fixé dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

Cette valeur, certes inférieure au nouvel objectif européen définis en 2023 (- 55% à horizon 2030), se veut en cohérence avec les capacités actuelles à faire du territoire.

Néanmoins, cela ne signifie pas que la collectivité n'aille pas au-delà du seuil des 22%, d'autant que la perspective lointaine fixée est bien celle d'une neutralité carbone atteinte à horizon 2050.



Est-ce qu'une initiative comme celle de Sol'aire Côte de Lumière peut-elle être envisagée dans l'habitat collectif ?

Si la démarche concerne pour l'instant des propriétaires occupants, il est possible d'envisager de la déployer à l'échelle d'un immeuble, d'un équipement public ou d'un quartier. Pour autant, ces échelles impliquent de nouvelles difficultés liées principalement à un cadre juridique peu favorable et à la grande diversité de fournisseurs d'électricité potentiellement impliqués.

Parmi les exemples existants sur le département, celui de la Génétouze - où 118 panneaux photovoltaïques alimentent 5 commerces et recouvrent un quart de leurs consommations annuelles - ou celui de la Marpa Clair de Lune de Vendrennes - où un projet de financement participatif porté par l'association Solaireau Pays des Herbiers vise à l'installation de 578 m² en toiture.

Comment l'aventure Sol'aire Côte de Lumière a-t-elle débuté ?



Celle-ci est née d'une volonté individuelle - installer un système de production d'énergie renouvelable - et d'un constat - pourquoi ne pas se mobiliser à plusieurs pour proposer une offre plus accessible ?

De là, est né le collectif, qui, après avoir débuté avec 6 personnes aux Sables-d'Olonne, s'est progressivement étendu aux autres communes du littoral vendéen : cela représente aujourd'hui 310 adhérents répartis sur 73 communes et 8 intercommunalités.

Q5

Quelle est la philosophie du collectif Sol'aire Côté de lumière ?

Le collectif s'inscrit dans un double objectif de déconcentrer la production d'énergie, tout en créant un réseau d'entraide entre les membres.

À cet effet, le collectif se structure autour d'un collège solidaire de 24 personnes composées de membres expérimentés et de membres novices.

Quel rôle joue ici la collectivité dans l'accompagnement du collectif ?

Q6

Les collectivités jouent ici un rôle de facilitateur de la démarche, en étant un support logistique (mise à disposition de salles de réunion) et un accompagnant administratif (en particulier au niveau des enjeux d'urbanisme et de droit des sols).

Q7

Le collectif n'intervient-il que dans le champ de l'énergie solaire ?

Non, ce dernier fait aussi office de groupement d'achat pour le bois de chauffage.

Y a-t-il une volonté, de la part du collectif, d'intervenir dans d'autres champs que celui de l'énergie solaire ou du bois ?

Q8

Non, pas dans l'immédiat. |



Quelle est l'origine des panneaux photovoltaïques ?

Comment l'ensemble des cellules produites dans le monde, (et en l'absence d'alternative européenne) ces dernières sont de fabrication chinoise.

Combien de collectifs de ce type existe-t-il en France aujourd'hui ?



On estime à une centaine le nombre de groupement citoyen d'énergie, dont une grande majorité consacrée sur l'énergie éolienne.



Quand est-il sur le territoire vendéen et l'agglomération yonnaise ?

À l'échelle du département de Vendée, ce sont près de 10 associations qui sont recensées.

Néanmoins, peu de collectifs ont émergé sur l'agglomération yonnaise, malgré quelques toitures CoWatt réalisées dans le cadre soit du projet d'habitat groupé et participatif de Terre-Pelle dans le quartier de la Marronnière, soit chez des particuliers.

Q12

Ce type de projet est-il envisageable au Pentagone ?

Toute toiture peut accueillir une installation solaire, pour peu que les conditions techniques (orientation, capacité de portance) et réglementaires (en particulier dans les zones classées en Sites patrimoniaux remarquables (SPR)) soient réunies.

A cet effet, le collectif Sol'aire Côte de lumière souligne que les refus sont de l'ordre de l'exceptionnel (1 opération sur les 100 installées), tandis que le SYDEV met en avant les nombreuses avancées technologiques (couleur, épaisseur et performance des cellules) qui faciliteront le déploiement de panneaux solaires dans des secteurs sensibles et/ou contraints.

Plus généralement, les particuliers sont invités à prendre contact avec le Guichet unique de l'habitat pour tout renseignement ou accompagnement sur un projet d'installation photovoltaïque.

Les opérations accompagnées par le collectif ont-elles abouti à une baisse des consommations ?

Q13

Si le collectif dispose de peu de marge de recul sur cette question, en raison de l'ancienneté de l'association (moins de deux ans), il est constaté une stabilisation des consommations couplée à un décalage des consommations à des horaires plus favorables (heures creuses, etc.).

Pour autant, la sobriété doit aussi être au cœur de la démarche engagée, de même que la réhabilitation énergétique d'un bien constitue une condition préalable.

Q14

Pourquoi la réhabilitation des immeubles est souvent difficile à mettre en œuvre ?

La réhabilitation énergétique est souvent plus aisée dans l'habitat individuel que collectif. Dans le cas des copropriétés privées, l'atteinte d'un avis favorable des membres du Syndic pour réaliser les travaux nécessaires est souvent difficile en raison des montants à engager.

Par ailleurs, le coût financier doit aussi tenir compte du coût carbone des interventions. À cet effet, l'usage de matériaux biosourcés (en particulier le chanvre) doit être une priorité.

Comment la municipalité yonnaise décline la transition énergétique au sein de son patrimoine bâti ?

Q15

La ville de La Roche-sur-Yon a engagé, en 2015, un audit énergétique sur son patrimoine bâti ayant conclu à un constat univoque : 70% des bâtiments relevaient de ce qui est communément appelé des passoires thermiques.

Face à cette situation, une stratégie patrimoniale mêlant rationalisation du bâti existant (y compris la vente de certains édifices), réhabilitation énergétique et sobriété énergétique (tant au niveau des modes d'éclairage que de l'usage de ces bâtiments) a été mise en place.

Ces actions s'inscrivent dans budget constant, avec une réorientation des fonds de la collectivité sur la transition, sans impact, aujourd'hui (et malgré un contexte incertain), sur le contribuable.



SYDEV
sydev-vendee.fr



RÉCIT
recitpdl.fr



Elise 85
elise85.fr



Sol'aire
Côte de lumière
solaire-cotedelumiere.com



Guichet unique de l'habitat

5, rue La Fayette

85000 La Roche-sur-Yon

tél : 02 51 31 08 98

larochesuryon.fr/habitat/realiser-des-travaux/



Plan-Climat/Air/Énergie-territorial (PCAET)

larochesuryon.fr/pcaet/



**Assises de l'environnement,
pour engager ensemble les transitions**
Sensibiliser - Participer - Agir

Contact : assises.thematiques@larochesuryon.fr